

VERDI

ESPACE
LIBRE

Valenciennes
Métropole



29/02/2024

Extension de la ZAC des Dix Muids

Notice de présentation



VERDI Nord de France
80 rue de Marcq
CS 90049
59441 Wasquehal Cedex

Contexte et situation du projet

La Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole souhaite une nouvelle offre foncière économique diversifiée et qualitative. Pour se faire, il a été décidé de développer des Parcs d'activités avec l'extension du parc d'activités des Dix Muids.

L'extension de la ZAC des Dix Muids devra être conçue de manière à conserver une continuité avec l'existant. De tels aménagements s'échelonneront sur des années et nécessiteront de modifier l'environnement actuel. En parallèle, de nombreux projets privés verront le jour dans le périmètre de l'opération. Ces programmes dédiés à des activités commerciales, industrielles ou tertiaires généreront de la création de voirie et une organisation des besoins en eau, énergie et télécommunication.

Les objectifs de la CAVM pour cet aménagement sont multiples. Il s'agit :

- Favoriser le développement économique du territoire;
- Créer des emplois à forte valeur ajoutée ;
- Offrir aux entreprises du territoire des possibilités de développement et pérenniser leur activité localement en prenant en compte leurs besoins ;
- Permettre l'implantation d'entreprises exogènes par une offre foncière attractive ;
- Intégrer les enjeux environnementaux forts et répondre aux préoccupations d'aménagement durable du territoire et assurer la qualité architecturale et paysagère des projets d'implantation;
- Réaliser un aménagement structurant et rendre possible un découpage souple, adapté à la demande et répondant à une économie de l'espace ainsi qu'à une gestion environnementale exigeante.
- Assurer la qualité et la durabilité des Parcs



Figure 1 : Plan de situation

Implanté aux portes Est de la métropole de Valenciennes, la zone de Dix Muids est implantée entre la sortie de l'autoroute A2 et le tissu résidentiel de la ville de Marly.

Le site est à l'interface du paysage des plaines agricoles et du talweg du ruisseau du Grand Cavin au Nord et des quartiers résidentiels et de services sur ses franges Ouest et Sud. Le site, déjà investi par des entreprises est bordé à l'Est par un bandeau arboré et agricole qui longe l'autoroute.

Le bassin d'emploi et le potentiel d'influence du nouveau parc seront conséquents. La proximité de larges secteurs d'habitations, de la frontière belge, en sont une garantie.

La volonté de développer la ville est d'offrir une expansion urbaine plus vertueuse en créant un parc d'activité du vingt-et-unième siècle résolument tournée vers l'avenir et le développement durable

DESCRIPTIF DU PROJET

Principes d'aménagement



Figure 2 : Trame viaire

Le Parc de Dix Muids s'établit autour d'une trame de parc écologique qui offre un cadre de vie et de travail de haute qualité. La façade bâtie à l'architecture soignée s'élève avec un recul minimal de 30 m par rapport à la RD 75. La zone est desservie par un réseau de voiries hiérarchisées qui concentre la circulation importante sur un axe défini. Un grand parc arboré à l'Est permet une gestion écologique des eaux pluviales.

UNE VITRINE ECOLOGIQUE



++

Figure 3 : Gestion différenciée : adapter la fréquence des passages aux usages

L'aménagement du parc induit un entretien très limité grâce à une classification des milieux en fonction des usages qui sont prévus. Seuls les espaces fortement fréquentés et pratiqués seront tondus, pour le reste les prairies, les noues paysagères, et éventuellement les sous-bois ne seront fauchés qu'une fois par an ou bi-annuellement. Cette méthode de gestion permet d'avoir des écosystèmes équilibrés foisonnant de vie.

DES ESPACES DE VIE DANS LA PARC

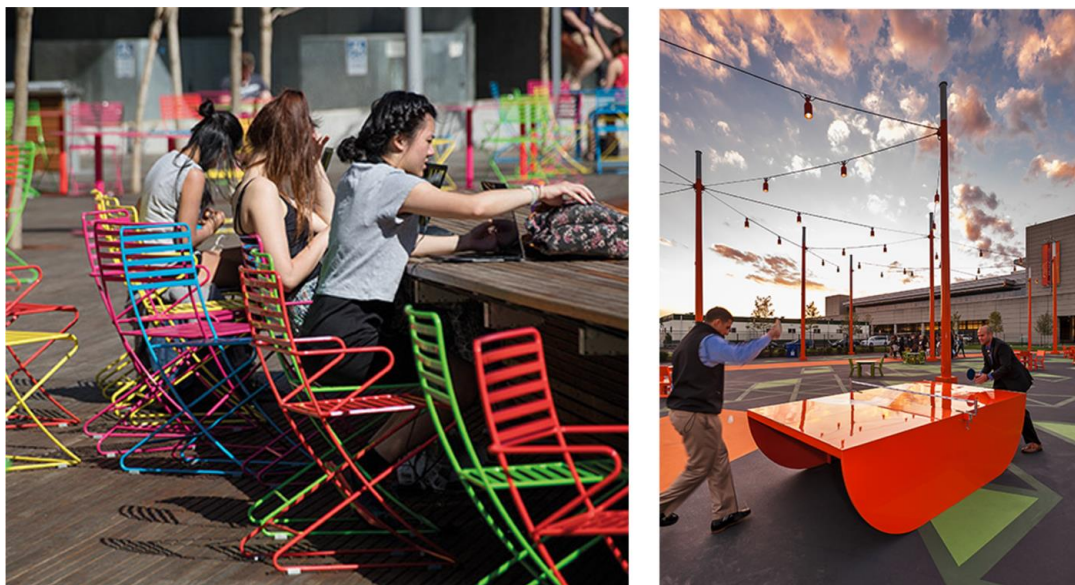


Figure 4 : Espaces de vie dans le parc

Les placettes disposées à divers points de passage du parc sont de véritables lieux de convivialité et de détente. Des équipements à destination des employés mais aussi des visiteurs donnent vie au lieu, et en offrant des espaces connectés, le parc devient à part entière une extension des lieux de travail.

Par ailleurs ces équipements permettent l'exercice physique lors de pause, dans un cadre naturel et sain.

Afin de compléter cette offre un large espace est dédié aux services à offrir au Sud du parc. Il pourrait accueillir un ou des établissements de restauration, de détente type spa, ou d'activité sportive type paddle. Non seulement à disposition des entreprises locales, il permet de faire rentrer la ville dans le parc.



Figure 5 : Vue de l'espace restauration/détente

Principe générale de gestion des eaux pluviales et usées

Le projet prévoit des ouvrages de traitement des eaux pluviales suivants :

- Des noues plantées qui permettront de diminuer les rejets de polluants dans le milieu naturel grâce au pouvoir épurateur des plantes
- Des tranchées drainantes : intégration de massifs drainants sous chaussée et stationnement en dalles alvéolées engazonnées.
- Les surfaces imperméables seront réduites au profit des surfaces vertes (espaces verts, stationnement engazonné, matériaux perméables)

Le principe de gestion des eaux usées sera classique.